

*La ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,  
en charge des Relations internationales sur le climat*

*Paris, le 14.12.16.*

### **Relevé de décisions**

Suite à votre sollicitation relative à la protection des troupeaux dans les zones de pastoralisme face aux menaces des loups, la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer a décidé la mise en œuvre des mesures suivantes :

- 1- Paiement des mesures de protection et des indemnisations des dommages dans les prochaines semaines
- 2- Dispositions de lutte contre les attaques de loup
  - Modification de l'arrêté pour autoriser les tirs de défense et les tirs de défense renforcée
  - Renforcement immédiat de la brigade loup, que j'ai mise en place, de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.
- 3- Evolution du statut du loup : j'engagerai cette semaine, auprès de la Commission européenne, la procédure pour faire évoluer le statut du loup dans la directive Habitat Faune Flore



**Laurent PINATEL**  
**Porte-parole de la confédération paysanne**  
**104 rue Robespierre**  
**93170 BAGNOLET**